



Grille tarifaire - Aubervilliers/ La Villette

Mercredis découvertes, Holiday camps et after school

2022/2023

1- Déduction d'impôts et comité d'entreprise

Maria Canal est accueil collectif de mineurs déclaré auprès des Délégations régionales académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES). Vos paiements pour l'accueil de votre enfant de moins de 6 ans sont donc déductibles des impôts dans la limite de 2300€ par an.

Prise en charge possible par un comité d'entreprise en tant que mode de garde et de loisirs pour enfants.

2- Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont de 20€ pour toute une famille sans limite de validité et non renouvelés. Ils comprennent les frais liés à l'inscription de chaque enfant, à l'enregistrement des formalités administratives, aux autorisations requises et aux échanges avec la direction du centre.

3- Nos formules

Les mercredis découvertes

Les mercredis découvertes se déroulent tous les mercredis de périodes scolaires. Ils débutent le mercredi 7 septembre 2022 et se terminent le 28 juin 2023. Les vacances et les jours fériés ne sont pas compris dans l'**abonnement**. Le tarif mensuel des abonnements a été calculé sur la base 35 mercredis par an (hors vacances scolaires) il est donc identique quel que soit le nombre de mercredis de semaine d'école du mois. L'inscription en formule « abonnement » est annuelle.

Il est également possible de souscrire à un abonnement en cours d'année si des places se libèrent.

Un accueil à la journée est possible (*selon les places disponibles*). La demande doit être faite au plus tard 24h à l'avance auprès de la direction du centre.

Holiday camps

Ouverture pendant les vacances scolaires de l'année 2022/2023 sur les périodes suivantes :

- Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2022
- Du lundi 27 février au vendredi 3 mars 2023
- Du mardi 2 mai au vendredi 5 mai 2023
- Du xxx juillet au vendredi xxx juillet 2023 (à définir)

La première semaine des vacances scolaires, les enfants pourront être accueillis au stage qui aura lieu dans les locaux de Paris 19^{ème} au 74 Quai de la Loire.

Maria Canal sera fermée **du samedi 17 décembre 2022 au mardi 3 janvier 2023** (réouverture le mercredi 4 janvier) ainsi que tout le mois d'août 2022.

L'inscription se fait à la semaine, ou sur les journées de votre choix (*formule journée ponctuelle*).



Grille tarifaire - Aubervilliers/ La Villette

Mercredis découvertes, Holiday camps et after school

2022/2023

Les after school (uniquement pour les familles de l'école M21):

Les sorties d'école ont lieu le lundi, mardi, jeudi et le vendredi.

Nous proposons des formules abonnements de 1 à 4 soirs d'école par semaine.

L'inscription est annuelle, le paiement est fait par prélèvement en chaque début de mois.

Un accueil ponctuel d'une heure ou de deux heures est possible (*selon les places disponibles*). La demande peut être faite le jour même auprès de la direction du centre.

4- Conditions d'annulations

En cas d'annulation d'inscription, une demande écrite par mail doit être faite à direction.perisco@mariacanal.fr et un préavis d'un mois est demandé pour **les formules abonnement**.

Toutes inscriptions ponctuelles et validées par la direction ne peuvent être annulées, en cas d'absence de l'enfant la journée sera facturée.

Les réservations doivent être uniquement effectuées sur votre "portail-famille" et peuvent se faire jusqu'à la veille pour le lendemain.

Chaque **stage vacances** entamé est dû en totalité.

Les absences ne sont pas remboursées, sauf **en cas d'hospitalisation attestée par un certificat médical**.

5- Facturation

Le paiement des prestations « mercredis découvertes et after-school » se fait à mois échu, par prélèvement bancaire.

Les holidays camps sont facturés avant chaque début de stage. Le paiement se fait directement en ligne sur le portail (ma facture -> payer ma facture), ou par prélèvement pour les familles ayant souscrit à un abonnement mercredis découvertes et/ou after-school.

Les retards seront facturés 10€.

6- Nos horaires

Mercredis découvertes : de 8 h 30 à 18 h 30, avec la possibilité de déposer votre enfant jusqu'à 9 h 30 et venir le récupérer le soir à partir de 17 h 00.

Holiday camps : de 8 h 30 à 18 h 00, avec la possibilité de déposer votre enfant jusqu'à 9 h 30 et venir le récupérer le soir à partir de 17 h 00.

After school : de 16 h 15 à 18 h 15. Possibilité de récupérer votre enfant à partir de 17h00 (*le temps de prendre le goûter et profiter de l'extérieur*).



Grille tarifaire - Aubervilliers/ La Villette

Mercredis découvertes, Holiday camps et after school

2022/2023

7- Nos tarifs

« Mercredis découvertes » 8h30-18h30 Abonnement annuel sur 10 mois	
Famille Montessori21 (Repas traiteur)	193€/mois
Famille Montessori21 (Lunch-box)	175€/mois
Famille Montessori21 journée ponctuelle / repas compris	65€
Famille externe (Repas traiteur)	228€/mois
Famille externe (Lunch-box)	210€/mois
Famille Externe Journée ponctuelle / Repas compris	70€

After- school 16h15-18h30 Abonnement annuel sur 10 mois	
4 soirs par semaine	175€/mois
3 soirs par semaine	135€/mois
2 soirs par semaine	95€/mois
1 soir par semaine	50€/mois
Accueil ponctuel (16h15-18h30)	17€
Accueil ponctuel (16h15- 17h)	8€

Holiday camps 8h30- 18h00	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant (-15%)
Famille Montessori21 – 5 jours (Repas traiteur)	300€	255€
Famille Montessori21 – 5 jours (Lunch-box)	278€	236€
Famille Montessori21 - abonnement mercredis + vacances (repas traiteur)	265€	255€
Famille Montessori21 Journée ponctuelle	65€	55€
Famille externe – 5 jours (Repas traiteur)	350€	298€
Famille externe - 5 jours (Lunch-box)	328€	278€
Famille externe Journée ponctuelle	75€	65€

Les mercredis et pendant les vacances scolaires, nous proposons deux formules :

- Repas traiteur est repas chaud livré par notre partenaire « Les Marmites Volantes ».
- Lunch-box, le repas est fourni par les parents.

*Le goûter bio est fourni dans toutes nos formules**